

Ne pouvons-nous pas faire autant que la Norvège? Nous faisons beaucoup d'améliorations dans ce pays, je l'avoue, mais pour la plupart, ces améliorations sont faites dans l'Ouest. Tournons notre attention du côté de l'Est, nous, la véritable population maritime de la Province de Québec; la richesse est là! si nous avons le souci de l'aller chercher.

J'ai déposé au bureau de l'Echange une carte télégraphique de la Norvège, qui montre d'un coup d'œil tout le système télégraphique de ce pays.

Me suis-je exprimé clairement?

Je l'espère.

Mettons-nous donc à l'œuvre sans retard, ne perdons pas le temps en discussions bien souvent inutiles dans des essais de projet dont l'utilité pratique est incontestable.

Maintenant, disons quelques mots relativement au coût de l'entreprise.

Suivant les données de personnes compétentes, les frais d'installation de cette ligne télégraphique pourraient s'élever à \$40,000 et la promesse d'un subside de 4 à 5,000 piastres pendant un certain nombre d'années avec l'entente que les vapeurs du gouvernement aideraient à entretenir la ligne pourrait, j'en suis sûr, déterminer une compagnie à entreprendre l'exécution de ce projet.

Les profits de la compagnie du télégraphe aux îles de la Madeleine seraient considérables, vu que les marchands, les négociants, les pêcheurs auront besoin très souvent en hiver particulièrement de communiquer avec leurs correspondants d'Halifax, de Pictou et de Québec. Les équipages des vaisseaux au nombre de 1,000 à 1,500 venant des Provinces Maritimes et des Etats-Unis, donneraient, pendant la saison de la navigation, un emploi quotidien aux différentes stations érigées aux îles de la Madeleine pour l'usage des pêcheries et de la navigation.

Ne perdons pas de vue l'importance des télégraphes maritimes tant pour ce qui concerne la sûreté des personnes que pour la conservation de la propriété. N'oublions pas que le *Delta* l'un des plus beaux steamers, de la valeur de \$350,000 y compris sa cargaison, est échoué sur la rive près de Cap Chatte et en perdition, et qu'avec un télégraphe maritime, pour quelques piastres de dépêches envoyées à Québec, on lui aurait donné à temps l'assistance nécessaire, et le steamer aurait été sauvé.

Je m'appuie sur l'autorité de M. George Bavie pour citer un tel fait, et j'ai déjà fait connaître comment si nous avions eu un télégraphe maritime à la Rivière au Renard en 1870, la barque *Éléonore* eût été sauvée.

Le sauvetage d'un seul de ces vaisseaux suffirait à payer plus que le coût de ce télégraphe.

P. FORTIN.

Québec, 6 mai.

Le projet a été favorablement reçu par tout le pays, car il fut d'abord proposé dans l'intérêt de l'humanité. Plusieurs journaux des provinces le critiquèrent avec bienveillance, mais recommandèrent que les îles de la Madeleine fussent reliées au Cap-Breton au lieu de l'Île du Prince-Edouard, parce que l'on épargnerait ainsi la pose d'un câble sous-marin, car il y en a déjà un entre la terre ferme et cette île, et aussi parce que les relations commerciales des îles de la Madeleine se bornent généralement à Halifax. Il paraît, en outre, que la compagnie des lignes de télégraphe de l'Île du Prince-Edouard et du câble qui la relie à la terre-ferme, a le droit exclusif d'établir des télégraphes sur l'île. Il restera donc au gouvernement à décider quelle ligne doit être construite.

Dans le cours de l'année dernière j'ai développé mon projet en l'appliquant aux ports de mer du golfe et du bas du St. Laurent, c'est à dire aux endroits où, pendant seize ans, j'ai pu voir que les naufrages arrivaient en plus grand nombre. En janvier dernier, lorsque j'appris que la chambre de commerce de Québec avait décidé de soumettre cette question à la chambre de commerce fédérale, j'ai écrit une lettre pour faire connaître tout le projet, et je fis faire aussi une carte marine servant à l'expliquer.

Je produis maintenant cette lettre, telle que le *Morning Chronicle* (de Québec) l'a publiée le 18 janvier 1876.